

Colpo, le 30 janvier 2025

Le Maire

A

Mesdames et Messieurs les conseillers municipaux

Madame, Monsieur,

J'ai l'honneur de vous inviter à assister à la réunion du Conseil municipal qui se tiendra :

Le MARDI 04 FEVRIER 2025 à 19 h 00
Salle de conférence (35 avenue de la princesse)

Ordre du jour :



Mairie de Colpo
12, avenue de la Princesse
56390 - Colpo

02 97 66 82 08
mairie@colpo.fr

www.colpo.fr

1. Bilan des acquisitions et des cessions de l'année 2024
2. Déclassement et cession d'un chemin rural à Kerimard
3. Travaux d'extension-réhabilitation de la mairie de Colpo : proposition d'avenant n°01 pour le lot n°12 – Electricité – CFO - CFA
4. Garantie d'emprunt à Morbihan Habitat – Domaine des Tilleuls, 51 avenue de la Princesse
5. Autorisation d'engager, liquider les dépenses d'investissement avant le vote du BP25
6. Rattachement du CCAS de Colpo au budget de la commune pour l'envoi des documents budgétaires au contrôle de la légalité
7. Attribution d'une subvention à l'association Trophée Job Morvan
8. Renouvellement de l'adhésion à l'association des maires ruraux du Morbihan
9. Appel à participation financière – Fonds de Solidarité pour le Logement 2025
10. Demande de subventions pour la réfection des enduits intérieurs de la Chapelle Notre Dame de Kerdroguen
11. Délibération portant autorisation de signature de la convention générale d'utilisation des missions facultatives du CDG56
12. Convention de partenariat à passer avec Grand-Champ pour la mise à disposition d'un chargé de mission EnR
13. Convention à passer avec GMVA pour la mise à disposition de composteurs partagés
14. Compte-rendu des délégations du conseil municipal au maire.
15. Questions diverses.

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.

Le Maire de Colpo

Freddy JAHIER

